Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 736

Artikel: Horlogerie: en Asie et dans le Jura, le temps presse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017032

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Cointrin: le piège

n'autorisait simplement plus, au nom de la plus évidente hiérarchie des valeurs, à plaider en faveur de la prolongation de la situation faite aux aérodromes.

Certains ont voulu voir dans cette attitude une volonté délibérée de reporter sur le canton de Genève une charge qu'en l'état de ses finances il semblait mieux à même que d'autres de supporter. En fait, c'est bien plutôt pour d'autres raisons fondamentales que cette prise de position s'imposait: il y allait de l'instauration de prix vrais en matière de transport aérien et de la complémentarité des modes de transports.

Il est incontestable que le recours à l'avion s'est généralisé et on peut tenir cette évolution comme positive. Mais les transports aériens sollicitent l'environnement d'une manière telle qu'il faut en réserver l'usage à des déplacements de longue distance, que ce soit pour des raisons professionnelles ou pour des voyages d'agrément. Dans le cadre d'une conception européenne des transports, la concurrence que se livrent par exemple actuellement les compagnies aériennes et le TGV sur le trajet Genève-Paris est particulièrement choquante. Si l'on songe que les pouvoirs publics soutiennent le train comme l'avion, subventionner les frais des aéroports au moment où l'on prend des mesures draconiennes en matière de transports routiers introduction de la vignette, taxe poid lourds — ne paraît pas non plus répondre à la plus élémentaire cohérence. Faut-il rappeler au surplus que le carburant consommé par les avions n'est soumis à aucune taxe? D'ailleurs le report des sommes représentées par les subventions de la Confédération sur le prix d'un billet représenterait une augmentation de l'ordre de deux à cinq francs et ne serait pas dissuasif.

Quelques mots enfin pour dire notre scepticisme à l'endroit du caractère politique des subventions fédérales. La Confédération soutient les aérodromes depuis des décennies; ce faisant, elle n'a en rien modifié les rapports de forces entre Genève et Zurich, Kloten et Cointrin; sa participation n'a jamais été telle qu'elle puisse prétendre rétablir un quelconque équilibre interrégional.

En réalité, pour assurer une réelle complémentarité entre les deux pôles d'attraction en question, pour les mettre à l'abri d'une rivalité dispendieuse à la longue, une discussion de fond s'impose, associant Swissair et les autorités représentant les aéroports. Est-ce rêver que de croire encore à un fédéralisme actif qui permettrait à Genève et Zurich de s'entendre?

V. R.

HORLOGERIE

En Asie et dans le Jura, le temps presse

«Horlogerie suisse et tiers monde»: le titre de la brochure que vient de publier le Service d'information tiers monde¹ est nettement provocateur, dans sa platitude même. Que vient faire le tiers monde dans une affaire dont les dimensions nationales ou régionales semblent assez préoccupantes pour qu'on ne complique pas encore les enjeux avec leurs répercussions sur le dévelopement de pays

¹ Adresse utile: Epinettes 10, 1007 Lausanne. Le travail d'enquête de Jean-François Blanc, étudiant-chercheur à l'Institut universitaire d'études du développement, est suivi des contributions critiques de MM. Gérard Bauer, ancien directeur général de la Fédération horlogère, Gil Baillod, rédacteur en chef de «L'Impartial» et Beat Kappeler, secrétaire central à l'Union syndicale suisse.

plus pauvres, même s'ils sont directement concernés, eux aussi, par l'avenir de l'horlogerie (suisse)? Question à faire éclater les politiques du repli, articulées sur un protectionnisme plus ou moins avoué.

Et pourtant, il y a beau temps que l'internationalisation de la production horlogère est un acquis! Le «modèle» primitif était relativement simple à cerner. Ecoutez Jean-François Blanc, l'auteur publié par le Service d'information tiers monde: ce type d'industrialisation supposait l'existence de conditions spécifiques dans les «nouveaux pays industrialisés», telles que «l'ouverture aux capitaux et à la technologie étrangère; l'aménagement de «zones franches de production» aptes à les recevoir; la spécialisation sur quelques productions à forte intensité de travail; le recours à une main d'œuvre spécifique, jeune, féminine surtout, peu qualifiée; l'existence de bas salaires et de conditions de travail rudimentaires».

Ce modèle a évolué depuis lors, à la fois sous la pression des mutations technologiques, mais aussi du fait d'une certaine évolution sociale (relative hausse des salaires). Reste que l'importance des détenteurs du capital transnational est toujours prépondérante et qu'elle conditionne une surexploitation de la main d'œuvre indigène (forte durée du travail, absence de sécurité sociale, remplacement rapide des travailleurs, absence de droits syndicaux) dont on ne voit pas que les «nouveaux pays industriels» d'Asie du sud-est puissent se passer, malgré la hausse spectaculaire de leurs exportations.

LA DIVISION DU TRAVAIL

Il y a là, si l'on tient compte que l'horlogerie mondiale s'organise toujours davantage autour de groupes concentrés de plus en plus puissants, une tendance au renforcement de la division internationale du travail. Comme le souligne Beat Kappeler, en écho à J.-F. Blanc: «Le transfert de l'activité horlogère vers les nouveaux pays industrialisés ne s'est pas faite de manière égalitaire. Mais des îlots industriels sont nés, tels celui de Hong Kong, dont

le nombre de travailleurs horlogers est passé de 8000 à 40 000 en treize ans. Ces îlots sont orientés presque exclusivement vers le marché mondial. C'est ainsi que la dépendance conjoncturelle et souvent commerciale de ces pays est renforcée. La dépendance technique est généralement totale, l'organisation et l'autodéfense des travailleurs fréquemment prohibées. Ainsi les couches salariales de notre pays et de ces nouveaux centres sont-elles mises directement en concurrence, mais avec des moyens inégaux.»

INCOMPATIBILITÉ

Finalement, les processus de restructuration de la production horlogère actuellement mis en œuvre, replacés dans leurs perspectives commerciales, mettent en lumière des interrogations de nature semblable, en Suisse et à l'étranger: en ce qui concerne l'emploi, les bouleversements en cours contribueront-ils à marginaliser encore les régions horlogères de l'arc jurassien en concentrant ailleurs les postes de travail restant? Dans les pays semi-industrialisés, ces bouleversements déboucheront-ils sur une plus grande dépendance encore à l'égard des sources financières, technologiques et commerciales des pays industrialisés et des sociétés transnationales, jusqu'à compromettre les chances d'un développement autonome? Le plus impressionnant est que la réussite d'une politique industrielle horlogère qui pourrait retarder les échéances dans le Jura, cette réussite même consoliderait la dépendance des pays du tiers monde à l'endroit du capital horloger... «Incompatibilité fondamentale entre une politique du développement qui se veut au service des plus pauvres d'une part et d'autre part la politique étrangère ainsi que les relations économiques internationales de la Suisse qui servent ses propres intérêts»...

C'est le mérite du travail de J.-F. Blanc, à travers des développements économiques et historiques à la fois précis et condensés, d'avoir mis à jour, dans la question horlogère, cette impasse fondamentale.

GÉRARD BAUER

Le capitalisme horloger n'a pas saisi sa chance

Dans une contribution critique publiée en annexe du travail de J.-F. Blanc, l'ancien directeur de la Fédération horlogère, Gérard Bauer, dresse, entre autres remarques percutantes, un portrait sans complaisance du «capitalisme horloger» des dernières décennies. Quelques lignes qui valent la citation et qui éclairent bien les enjeux des restructurations en cours:

L'auteur de l'étude a judicieusement défini les termes de l'alternative posée à l'industrie horlogère contemporaine:

— ou l'automatisation du processus de production à l'intérieur des pays industrialisés (Japon, Etats-Unis, Europe, Suisse);

— ou le transfert de certaines opérations de la production dans les pays en voie de développement, notamment dans les pays nouvellement industrialisés [P. N. I.].

Or, au cours des années marquées par une prospérité quasi générale des économies, l'industrie horlogère ou les groupes qui la constituaient, n'ont appliqué, avec toutes leurs conséquences, ni l'une ni l'autre des deux politiques énoncées ci-dessus. Les rapports de l'industrie horlogère suisse, avec des pays tels les Indes, l'Amérique latine (Brésil), le Mexique, Singapour et Hong-Kong, sont illustratifs à cet égard.

La période de prospérité, qui a prévalu jusqu'à 1974, aurait permis, selon la nature économique spécifique de nos partenaires, la mise en œuvre concomitante de ces deux politiques, sans que les régions horlogères eussent à subir les pertes d'emplois définitives et aussi nombreuses avec leurs conséquences sociales, que nous avons eu à enregistrer et à déplorer dans les années, marquées par la récession, qui suivirent.

L'absence de sociétés multinationales horlogères

analogues à celles que comptent les industries chimiques, des machines et de l'alimentation, et l'impossibilité, en dépit d'efforts méritoires et réitérés, de définir et de mettre en œuvre une stratégie industrielle, explique cet état de choses.

Jusqu'à la restructuration fondamentale de l'Asuag et de la SSIH, aucun groupe de l'industrie horlogère suisse, en dépit des atouts dont elle disposait, ne s'est senti en mesure de jouer le rôle qu'ont joué les sociétés multinationales de l'économie suisse, ni n'a pris l'initiative de définir cette stratégie industrielle mondiale en s'efforçant de la faire accepter à ses partenaires, ses clients de l'horlogerie suisse.

Si elle a été tentée parfois au cours de la décennie de 70, c'est le plus souvent sous la contrainte de facteurs extérieurs (concurrence des multinationales étrangères, épanouissement de marques étrangères, politique gouvernementale protectionniste, prédominance sous-estimée et croissante de l'électronique).

Plutôt que de vouloir et pouvoir exercer, pendant qu'il était encore temps, grâce à une stratégie industrielle concertée ou actionnée par un groupe multinationale, une influence dans l'orientation des développements industriels horlogers des P.N.I., l'industrie horlogère suisse s'est contentée de devenir le fournisseur principal des pièces détachées ou de mouvements non assemblés des secteurs horlogers en voie de développement des Etats d'outre-mer.

N'ayant pas été en mesure d'exploiter sur les marchés internationaux l'avance technologique qu'elle avait conquise en parvenant la première à produire une montre-bracelet électronique, l'horlogerie suisse ne le fut pas davantage pour définir et réaliser avec des moyens suffisants une politique de diversification industrielle appliquant les résultats probants de ses développements en microélectronique ou pour s'associer à d'autres groupes industriels suisses ou étrangers, soucieux d'acquérir ce know-how encore peu répandu dans les premières années de la décennie 60.